

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DELIBERATION D'APPROBATION DES AVIS RENDUS PAR
LA CCI NICE COTE D'AZUR EN MATIERE D'URBANISME**

Assemblée Générale du 24 septembre 2018

Présents

Madame Françoise TAHERI, Secrétaire générale de la Préfecture représentant M. Pierre-François LECLERC Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur **Gilles GAUTHIER**, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, 1^{er} Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CASTELLANI Maryse, CHAUMIER Eric, COSTAMAGNA Anne, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, GINO Bertrand, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, MOURET Bernard, PICOLET Lionel, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, **Membres Elus.**

36 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur ESTEVE Dominique, **Honoraires.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Madame, Messieurs, ARIN Jan, BIANCHERI André, BONNIN Olivier, DEGIOVANNI Eddie, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, ROUGET Sylvain, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Madame, Messieurs, COLLET Didier, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, DORE Eric, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SOYER Jean-Marie, **Conseillers Techniques.**



Excusés

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau.**

Mesdames, Messieurs, BREMOND Lydie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, COURTADE Anny, CIPPOLINI Denis, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, GUITTARD Cynthia, LONDEIX Laurent, MANE Jean, PICHARD MAUREL Corinne, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, REBUFFEL Claudine, ROUX Robert, TEBOUL Thierry, VOISIN Thierry, **Membres Elus.**

Messieurs, CASALS Jean, CLARET Christophe, FERRALIS Gérard, MATHEZ Pierre, **Membres Associés.**

Madame, Messieurs, FLAMAND Pascal, GEORGELIN Bruno, MANSI Mattéo, ROSSI Jean-Pierre, SAINT LAURENS Patrick, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux comptes**

Absents

Madame, Monsieur, KLEYNHOFF Bernard, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Elus.**

Messieurs PERUGINI Francis, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires.**

Monsieur FOUQUES Jean-Pierre, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, LAVANDET Frédéric, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés**

Mesdames, Messieurs, ALEMANNI Pierre, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLOMBAN René, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LLORCA Alain, LOMBARD Armand, MATAS Jean-Michel, MEINARDI Alain, MESSINA Mathieu, NOLIER Patrick, PARSEKIAN-NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, ROUSSEL Christian, THILLAUD Dominique, TRIC Emmanuel, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**



L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé de Christophe GERBIER, Directeur Appui aux Entreprises et Territoires,

CONSIDERANT :

- Que l'Assemblée Générale du 24 juin 2013 a habilité le Bureau, conformément aux textes en vigueur, à préparer les projets de délibération en matière d'avis d'urbanisme sur les bases des documents d'urbanisme qui nous sont présentés au fur et à mesure que les Plans Locaux d'Urbanisme sont lancés en révision,
- Conformément aux textes en vigueur art. R711-33 du Code de Commerce, art. 29 de notre Règlement Intérieur homologué le 26 aout 2015,

DECIDE :

- De donner les avis favorables précisés dans les tableaux ci-dessous :

| TERRITOIRE | TYPE DE PROCEDURE | AVIS | ENVOI |
|--------------------------------------|---|-----------------------|--------------|
| LE ROURET <i>Juin 2018</i> | Elaboration du PLU (phase zonage règlement) : <ul style="list-style-type: none">• Deux espaces à vocation économique : zone UE de San Peyre (étendue par rapport au POS caduc) et création d'une zone mixte UEm route de Roquefort (proposition d'intégrer une activité dans ce zonage) ;• OAP cœur de ville : recentrer l'offre commerciale sur le cœur du village, mise en place de linéaires de protection, possibilité de s'appuyer sur le recensement effectué actuellement au niveau de la CASA par la CCI. | Avis favorable | 27 juin 18 |
| VALLAURIS <i>Juin 2018</i> | Modification n°5 du PLU : <ul style="list-style-type: none">• OAP « Nature en ville » : projet à proximité du centre-ville avec la création de logements, notamment pour actifs, et d'un équipement périscolaire ;• Diverses modifications du PLU (zonage / règlement) : sans incidence sur l'activité économique. | Avis favorable | 27 juin 18 |



| TERRITOIRE | TYPE DE PROCEDURE | AVIS | ENVOI |
|---|--|-----------------------|-----------|
| LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE <i>Août 2018</i> | PLU Modification Simplifiée n°1 : <ul style="list-style-type: none">Modification des dispositions générales afin de pouvoir densifier le projet d'aménagement du quartier du Ferragnon, secteur à urbaniser à dominante habitat avec 900 m² de commerces et services. → Proposition d'accompagnement dans la programmation commerciale | Avis favorable | 6 août 18 |
| BEAUSOLEIL <i>Août 2018</i> | PLU Modification Simplifiée n°1 : <ul style="list-style-type: none">Ajustement du périmètre de préservation et du développement de la diversité commerciale et artisanale dans le centre-ville pour plus de cohérence et de conformité avec le tissu existant. | Avis favorable | 6 août 18 |

| TERRITOIRE | TYPE DE PROCEDURE | AVIS | ENVOI |
|---------------------------------------|---|---|--------------|
| LE CANNET <i>Juin 2018</i> | Elaboration PLU (phase PADD) : <ul style="list-style-type: none">Orientations économiques sur le tourisme et le commerce : proposition d'ajouter la notion de « <i>complémentarité / diversité de l'offre en fonction des besoins des habitants</i> » ;Quartier de Rocheville : l'étude CCI sur les dynamiques commerciales va débiter ;Site des Pépinières : projet commercial de 17 000 m² (accepté en CDAC), attentif à l'intégration de ce projet dans le tissu économique ;<ul style="list-style-type: none">⇒ ZAE des Fades : OAP prévue avec de la mixité fonctionnelle, recommandation sur le maintien du foncier économique et des activités existantes. Possibilité de relocalisation difficile, rareté du foncier économique sur le 06 et particulièrement sur Le Cannet | Avis favorable avec recommandation | 27 juin 18 |
| PEGOMAS <i>Juillet 2018</i> | Elaboration PLU (nouvel arrêt) : <ul style="list-style-type: none">Prise en compte des remarques précédentes notamment sur le projet de règlement et les installations classées ;Passage intégral de la carrière Mul en zone naturelle N, abandon des orientations prévues sur ce site par rapport au risque inondation ;La seule zone d'activités (Gambe Torte) ne dispose plus que d'un seul terrain disponible d'où la nécessité d'entamer une réflexion sur la création d'un nouvel espace de projet. | Avis favorable | 9 juillet 18 |



| TERRITOIRE | TYPE DE PROCEDURE | AVIS | ENVOI |
|---------------------------------------|---|--|--------------|
| ANTIBES <i>Juillet 2018</i> | Révision générale PLU (phase OAP, zonage, règlement / avant arrêt) : <ul style="list-style-type: none">• Favorable au projet d'aménagement du secteur des Trois Moulins avec implantation d'activités tertiaires à l'Est avec le maintien des activités industrielles et artisanales à l'Ouest ;<ul style="list-style-type: none">⇒ Rappel de la nécessité de réserver également du foncier à destination d'activités productives sur la bande littorale ;• Concernant la zone d'activités des Terriers Nord => proposition d'inclure les entreprises du secteur des Combes au sein d'un zonage adapté à leur vocation économique ;• Projet de règlement => reformulation nécessaire des prescriptions liées aux installations classées ;• Nouvelle OAP sur le secteur Gare Pétroliers avec installation d'activités commerciales et tertiaires => vigilance sur la programmation notamment vis-à-vis du projet Marena Lacan en centre-ville;• Mise en place de linéaires de diversité commerciale => les rez-de-chaussée des constructions en bordure d'une voie publique existante ou à créer seront destinés au commerce, à l'hôtellerie et/ou à l'artisanat ;• Volet portuaire conforme | Avis favorable avec quelques propositions | 9 juillet 18 |



| TERRITOIRE | TYPE DE PROCEDURE | AVIS | ENVOI |
|------------------------------------|---|---------------------|---------------|
| NICE <i>Juillet 2018</i> | <p>Elaboration du Plan de Prévention des Risques (PPR) mouvement de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Des évolutions notables par rapport à la précédente version de 2016 notamment la réduction de zones rouges inconstructibles en zones d'activités ainsi que la suppression de certaines prescriptions dans le règlement (demandes de la CCI dans l'avis de 2016). •Néanmoins, certaines zones d'activités restent fortement impactées par ce nouveau zonage avec un règlement potentiellement très contraignant pour les acteurs économiques en cas de projet de développement. •Estimation : une cinquantaine d'entreprises concernées pour environ 600 emplois (RCS 2018). → Avis réservé compte tenu du peu de foncier disponible et non contraint pour envisager une éventuelle relocalisation de ces activités, des réflexions devront être engagées pour trouver des solutions pour ces entreprises. | Avis réservé | 24 juillet 18 |

| TERRITOIRE | TYPE DE PROCEDURE | AVIS | ENVOI |
|---|--|-----------------------|----------------------|
| MANDELIEU <i>Juillet 2018</i> | <p>Révision générale du PLU (phase arrêt) :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Prise en compte de certaines de nos propositions (activités économiques / sud Tourrades...). •Création d'un nouvel espace économique secteur de la Levade permettant l'accueil de nouvelles activités ainsi que la relocalisation d'une entreprise de traitement des déchets (Algora). •Abandon du projet de pôle nautique à La Roubine et de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) correspondante : face au risque inondation, réduction de l'extension envisagée au nord du port à sec (décision de l'Etat). | Avis favorable | 12 juillet 18 |
| VALLAURIS <i>Août 2018</i> | <p>Révision PPR inondation : Identification des secteurs à enjeux</p> <p>→ Impact fort</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le centre-ville qui bénéficie du plan « Action Cœur de Ville » ; •La zone industrielle de Saint Bernard, pôle d'emploi majeur avec un grand nombre d'entreprises principalement commerciales et artisanales ; •Port Camille Rayon (Golfe Juan). <p>→ Impact léger sur les deux zones d'activités à vocation commerciale : la ZA du Plan (Intermarché) et Font des Horts (Casino).</p> | / | 4 septembre 18 |



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait conforme

| | | | |
|-------------------------------|-------------------|---|--|
| Nombre d'inscrits : 58 | | Votants : 36 (quorum : 30, atteint) | |
| Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 36 | |

Cette demande est approuvée à l'unanimité

Nice, le 24 septembre 2018

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO

